



ETUDE HYDROGEOLOGIQUE DE RESSOURCES STRATEGIQUES (RS) EN EAUX SOUTERRAINES ET DEFINITION DES ZONES DE SAUVEGARDE (ZS) EXPLOITEES ET NON EXPLOITEES ACTUELLEMENT DEPARTEMENT DE L'HERAULT

FRDG 115 - Calcaires et marnes des garrigues nord-montpelliéraines

COPIL de phase 1 – 11 septembre 2020

La liste des membres ne peut pas être diffusée en ligne en raison de la législation. Elle peut être adressée sur demande individuelle par email à *ljakob@herault.fr*.

Objet:

- Rappel du cadre de l'étude
- Phasage de l'étude
- Cadre géologique et hydrogéologique de la masse d'eau
- Présentation des unités hydrogéologiques proposées
- Utilisation actuelle des eaux souterraines de la masse d'eau et besoin futurs
- Présentation de la démarche d'identification des captages structurants et des zones de sauvegarde
- Proposition de captages structurants et des zones de sauvegarde

Le COPIL de fin de phase 1 s'est tenu le 11 septembre 2020 à 10h, dans la salle du Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault à Gignac.

Monsieur Nicolas LIENART du Conseil départemental de l'Hérault souhaite la bienvenue à tous les participants.

Madame Evelyne LACOMBE de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse présente la démarche et les objectifs des études de Ressources Stratégiques.

Monsieur Nicolas LIENART indique que l'ordre du jour est chargé et que les membres du COPIL sont invités à transmettre à l'issue du COPIL les corrections et remarques de détail qu'ils auraient sur les trois volumes du rapport.

Le groupement de bureaux d'études débute sa présentation.

--- Le diaporama de la présentation est joint au présent compte rendu. ---

De nombreuses interventions ont lieu.

<u>Unité Fontanilles</u>: D Caumont (CLPA) indique que des traçages non publiés existent sur cette unité et seront transmis. Les données sont présentes dans les archives BRGM de 1971.

La limite Est de l'unité est matérialisée grâce au traçage de l'Aven Vidal. Cette coloration est remise en question par M. Salmon (CDS34). Il prendra contact avec l'opérateur de cette coloration pour obtenir des informations.

L'ARS-34 indique que le périmètre de protection du captage est plus étendu que le tracé proposé de l'unité. Une récente thèse de Amélie Dausse (2015) de l'Université de Montpellier s'est intéressée à ce secteur et sera communiquée.

<u>Unité Sauve</u>: L'EPTB Vidourle mentionne que le fonctionnement amont de la source et du bassin versant amont du Vidourle n'est pas très bien connu. L'ARS-30 indique que la source de Sauve est indiquée sur certains documents comme faisant partie du bassin d'alimentation de la Source du Lez. L'ARS-30 mentionne l'existence d'un rapport d'Hydrogéologue Agréé (M. Danneville) concernant la ressource de Pompignan et expliquant les relations avec la source du Lez. La mairie de Sauve indique le projet de changement de ressource AEP du fait des problèmes bactériologiques de la source. L'origine de la pollution de la source de Sauve proviendrait de Saint-Hippolyte-du-Fort. Le SIAEP de Corconne – Liouc – Brouzet indique l'intégration de Sauve dans un schéma directeur commun. Le SIAEP mentionne que des traçages sont prévus.

<u>Unité Hortus</u>: L'ARS-34 indique que le rapport n'est pas clair sur l'existence ou non de relation entre le système Hortus et le système Lez (contradiction page 46 et 48 du volume 2). La validité de la coloration de la perte de la Tourquille (Dubois 1953) est discutée entre membres du COPIL; le résultat serait remis en cause par Hydroscience suite aux expériences récentes.

<u>Unité Frouzet</u>: La CC GPSL mentionne que pour les captages du Frouzet, il s'agit de 2 forages (du Frouzet) et d'un puits (Moulinet), dont les périmètres ne sont actuellement pas établis. Ils capteraient la même ressource. Des pompages d'essai ont été réalisés en 2019 et les données sont disponibles si besoin.

Des spéléologues indiquent que des traçages (Pont de Masclac) montrent l'extension de l'unité vers le SSE jusqu'au Valanginien.

L'ARS 34 indique qu'elle dispose d'une liste des captages AEP privés et collectifs qu'elle pourra nous fournir pour comparaison avec les données exploitées.

<u>Unité Fontchaude</u>: Le CD34 indique qu'une étude hydrogéologique est menée par la CCVH sur le secteur des Fontanilles et précisera les éventuelles relations avec cette unité.

Populations et volumes distribués par les UGE :

- La CC GPSL indique que le captage de Frouzet (CC GPSL) n'alimente pas toutes les communes de la CC et enverra les informations relatives à ces éléments.
- Quissac et le Syndicat de Corconne : actuellement pas concernés par des prélèvements sur la FRDG115 (hormis l'alimentation d'un écart de Quissac par Sauve).
- Une partie de Monoblet n'est pas alimentée par la FRDG115.
- La population de Sauve (permanente + estivale) parait surestimée.
- CC GPSL / CC VH: Les communes d'Argelliers, St-Paul-et-Valmalle et Montarnaud sont alimentés par le captage Suquet-Boulidou (pas sur la FRDG115). Il faudra donc retirer ces communes de l'étude.

Les rapports seront vérifiés et modifiés pour prendre en compte l'ensemble des remarques formulées.

<u>Consommation moyenne en pointe</u> : La CCVH indique que les consommations doublent en période estivale, ce qui ne semble pas être le cas sur la carte présentée.

<u>Population future en pointe</u>: La CC GPSL indique que le SCOT de 2016 n'a pas été approuvé et qu'il convient de prendre les données du SCOT de 2019. La CC GPSL fournira le document. Le taux de croissance de la CC GPSL est de 1,3 % par an. Le syndicat Pays Cœur d'Hérault propose d'utiliser les

taux de croissance du SCOT (ou SDAEP) plutôt que les taux d'évolution de population calculées d'après les données INSEE.

Il faut se référer au PGRE Vidourle pour avoir les informations sur l'évolution des populations et les rendements à considérer.

Rendement des réseaux : Il est indiqué une erreur de référencement au SAGE Gardons. Le BE précise qu'il s'agit en effet du Schéma de gestion de la ressource en eau du Gard.

<u>Volumes requis prévus en 2050</u>: Ne pas considérer un diagnostic pessimiste sans amélioration des réseaux. Il faut considérer obligatoirement une atteinte des 75 % pour les UGE à rendements actuels plus faibles.

Autre remarques faites durant la discussion :

Figure 12 du rapport : Certains taux d'évolution des volumes sont particulièrement faibles (notamment au niveau de la CCVH) ce qui semble lié au rendement de base considéré (a priori trop faible). Quand plusieurs rendements sont donnés pour une même UGE, il convient de pondérer les rendements par rapport à la population ou les volumes concernés.

Le CERGA demande si la zone noyée du karst sera bien prise en compte. Le CD34 répond par l'affirmative et indique que c'est entre autres la raison de la présence des coupes spéléologiques insérées dans le rapport.

Le CCVH demande s'il n'y aurait pas lieu d'intégrer l'Unité Fontchaude avec l'Unité Fontanilles. Après discussion, il est convenu de laisser pour l'instant les deux unités individualisées.

Le CERGA mentionne qu'il pourrait être pertinent d'étudier la recharge des nappes alluviales par des pompages exercés sur les ressources karstiques, ce qui aurait entre autres la possibilité de filtrer l'éventuelle turbidité. L'AE RMC indique que dans le cadre d'une convention AE RMC / BRGM, ce dernier mène une étude sur la réalimentation des nappes.

L'AE RMC indique qu'il faudrait considérer, pour les estimations futures, les évolutions de population liées aux futures interconnexions. La CCVH mentionne que des projets sont en cours et seront intégrés aux prochains SDAEP, mais aucune estimation précise des populations concernées n'a été établie pour le moment.

L'AE RMC demande que soit rajoutée une section résumant les résultats de l'étude de l'Université de Montpellier sur les relations entre l'unité 115 et l'unité 113 (Lez).

→ Le CD34 rappelle que les personnes ayant des remarques et corrections sur les rapports sont priées de les faire parvenir aux bureaux d'études (Etude-RS-CD34@hydriad.com) et au CD34.